



SITE NATURA 2000

Landes, tourbières et habitats rocheux du
Massif du Taillefer

FR8201735

Comité de pilotage du 28/02/2022
Communauté de communes de l'Oisans

Ordre du jour

- 1- Cadrage et préalables
- 2- Election du Président de COPIL
- 3- Bilan de l'animation sur le site
- 4- Perspectives 2022

1. Cadrage et préalables



Qu'est-ce que Natura 2000 ?

- **Un réseau écologique européen**, garant d'une cohérence globale
- **Objectifs :**
 - préserver la **diversité biologique** (habitats naturels et espèces menacés en Europe)
 - trouver l'**équilibre** entre milieux naturels et activités humaines

2 Directives : « Oiseaux » et « Habitats, faune, flore »



Gouvernance et gestion en France

Concertation

COFIL : élabore et valide un **document d'objectifs (DOCOP)**

Démarche participative pour la définition des objectifs de gestion et mesures adaptées pour préserver le patrimoine naturel

Collectivités territoriales, propriétaires et usagers, administrations, associations de protection de la nature, experts



Contractualisation

Contrats (agricoles, forestiers, ni-ni) et **Charte Natura 2000**

Contractualisation proposée aux acteurs volontaires

Valorisation des bonnes pratiques



Prévention

Evaluation des incidences Natura 2000 (EIN)

Prévention aux dommages aux milieux et aux espèces, MAIS sans sanctuariser les sites

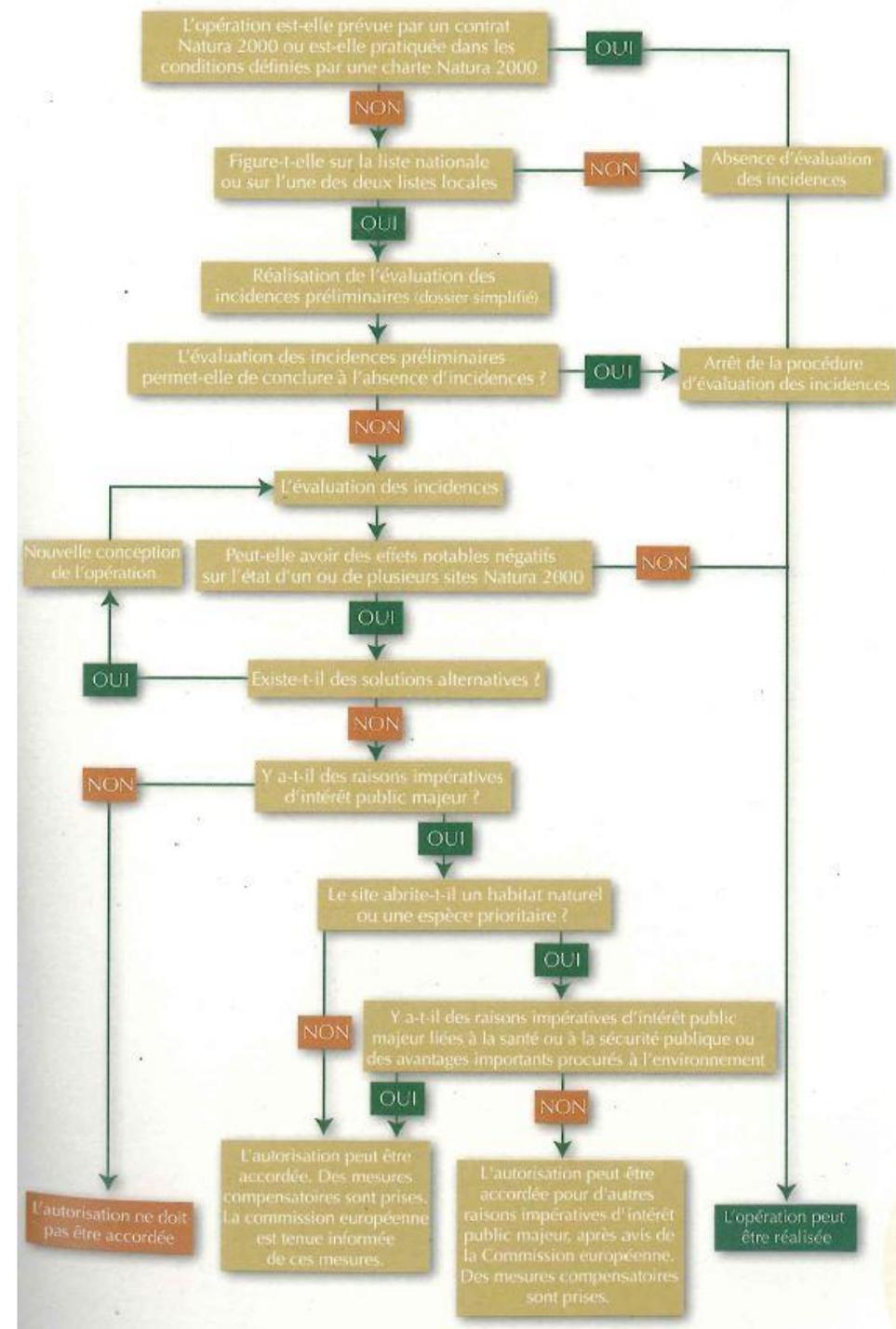
Optimisation des projets vis-à-vis des enjeux liés à Natura 2000



*Porteurs de projet : prise de contact en amont avec animateur Natura 2000
= gain de temps !*

Zoom sur les Evaluation des Incidences Natura 2000

- Conception du projet **en fonction des enjeux écologiques** du site Natura 2000 (**en amont**)
- Evaluation **proportionnée** à l'ampleur du projet et **appropriée** (ciblée sur les effets du projet sur les espèces et habitats qui ont justifié la désignation du site Natura 2000)
- **Conclusion claire** sur l'existence ou non d'incidences significatives
- **Une liste nationale** (pour les plans et projets relevant déjà d'un régime d'autorisation ou de déclaration) et **deux listes locales** (pour les plans, projets, activités ou manifestations ne relevant d'aucun encadrement administratif existant) fixent les activités concernées par le régime des incidences Natura 2000
- **4 niveaux d'évaluation** sont à envisager : dossier simplifié, dossier complémentaire, mesures de réduction d'incidences et mesures compensatoires



Les sites Natura 2000 en Oisans et Matheysine

➤ **6 sites** Natura 2000

➤ **4 sites gérés par CCO**

Animation territoriale = mise en place de contrats, amélioration et partage des connaissances, assistance technique, suivi et veille de la cohérence des projets sur les sites

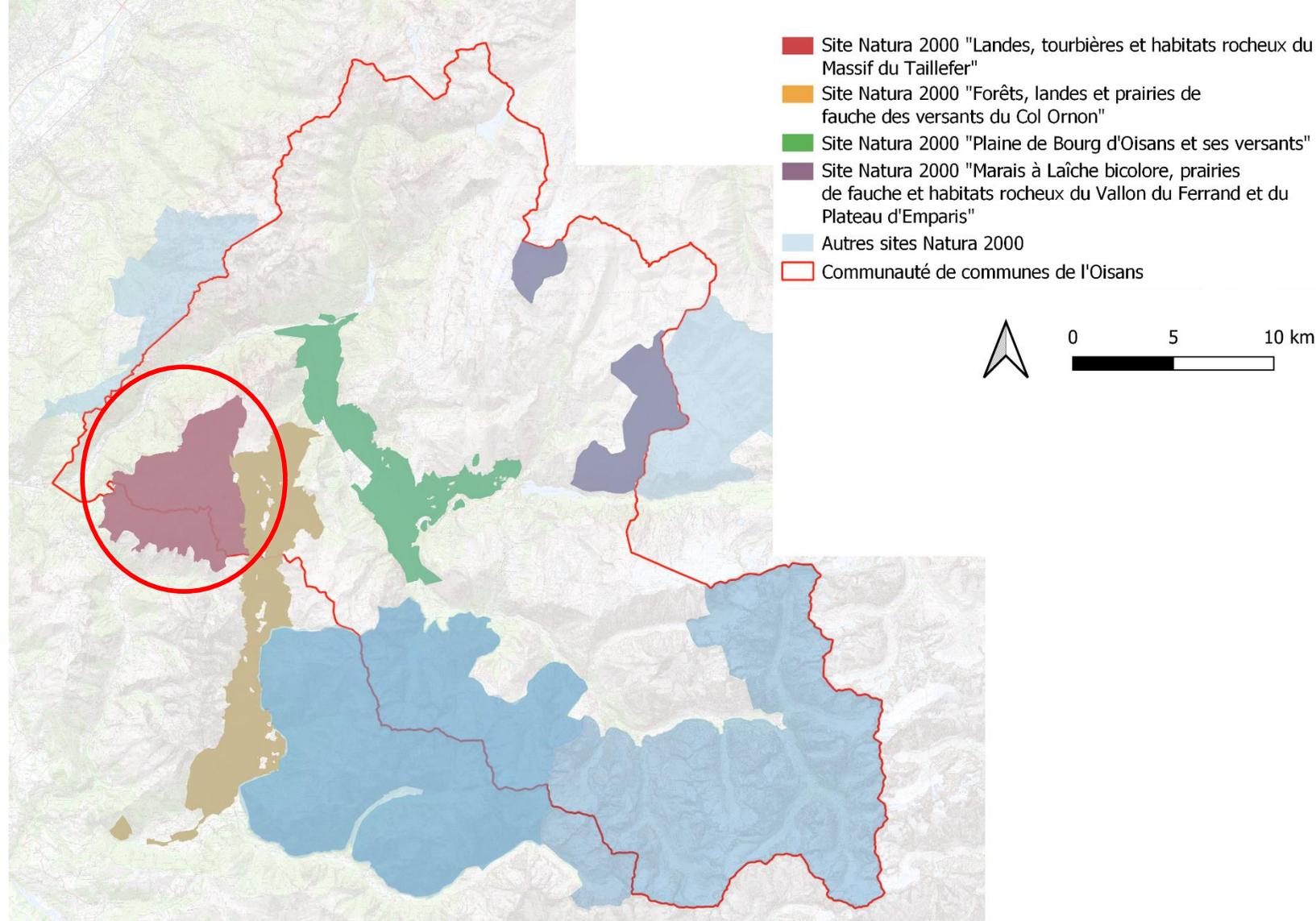
➤ **14 400 ha**

➤ **19 %** du territoire de la CCO

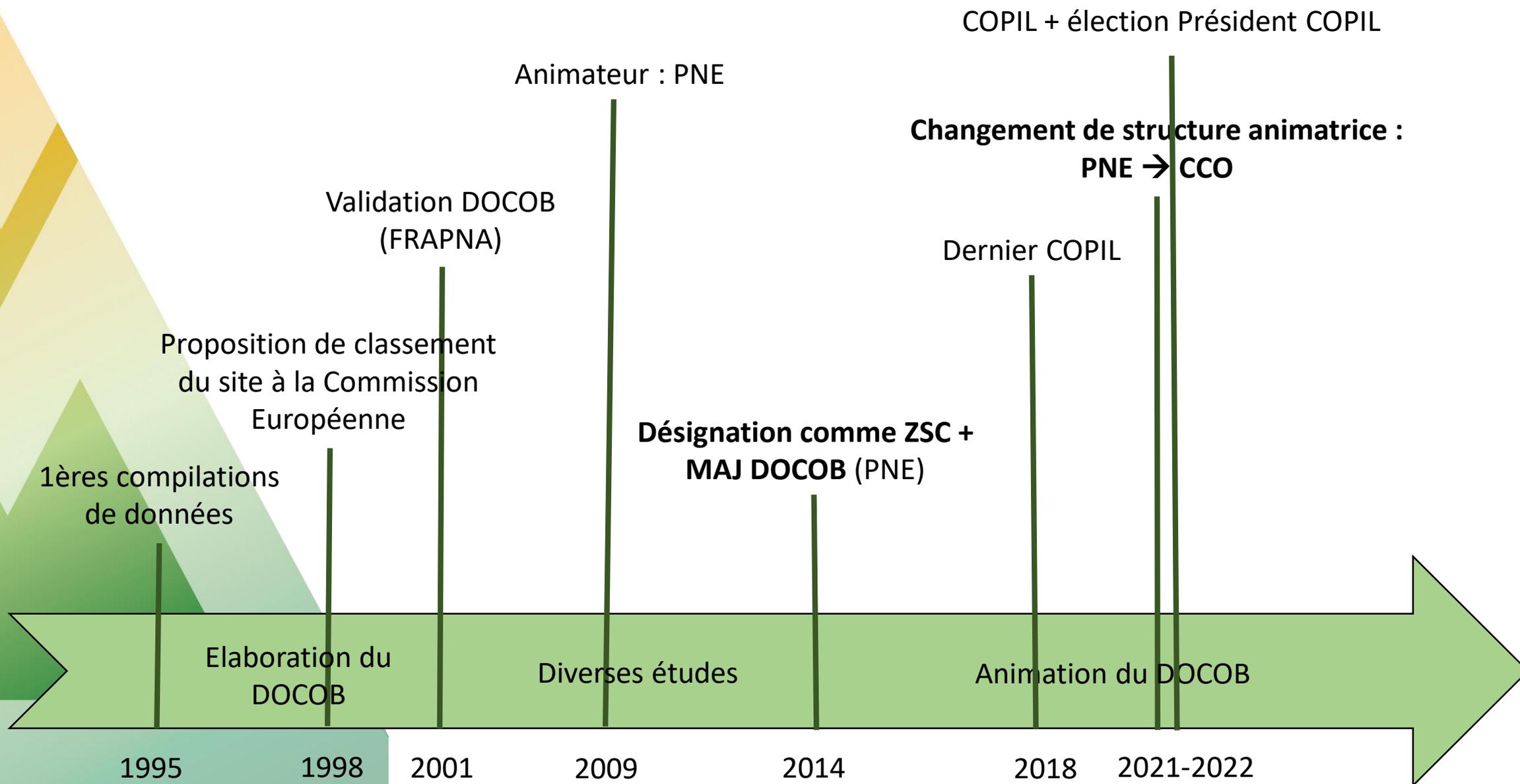
➤ **21 communes**

Oisans : Allemond, Auris, Besse, Le Bourg d'Oisans, Clavans, Les Deux Alpes, Le Freney d'Oisans, La Garde, Livet et Gavet, Mizoën, Ornon, Oulles, Oz, Villard Notre Dame, Villard Reymond, Villard Reculas

Matheysine : Entraigues, Chantepérier, La Morte, Lavaldens, Valbonnais



Vie du site Natura 2000 « Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer »



Le site en quelques chiffres...

➤ **ZSC**

➤ **3 702 ha**

➤ **5 communes**

Oisans : Livet-et-Gavet, Ornon, Oulles

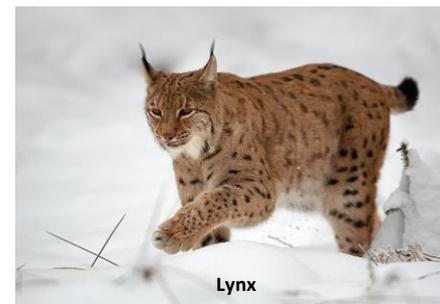
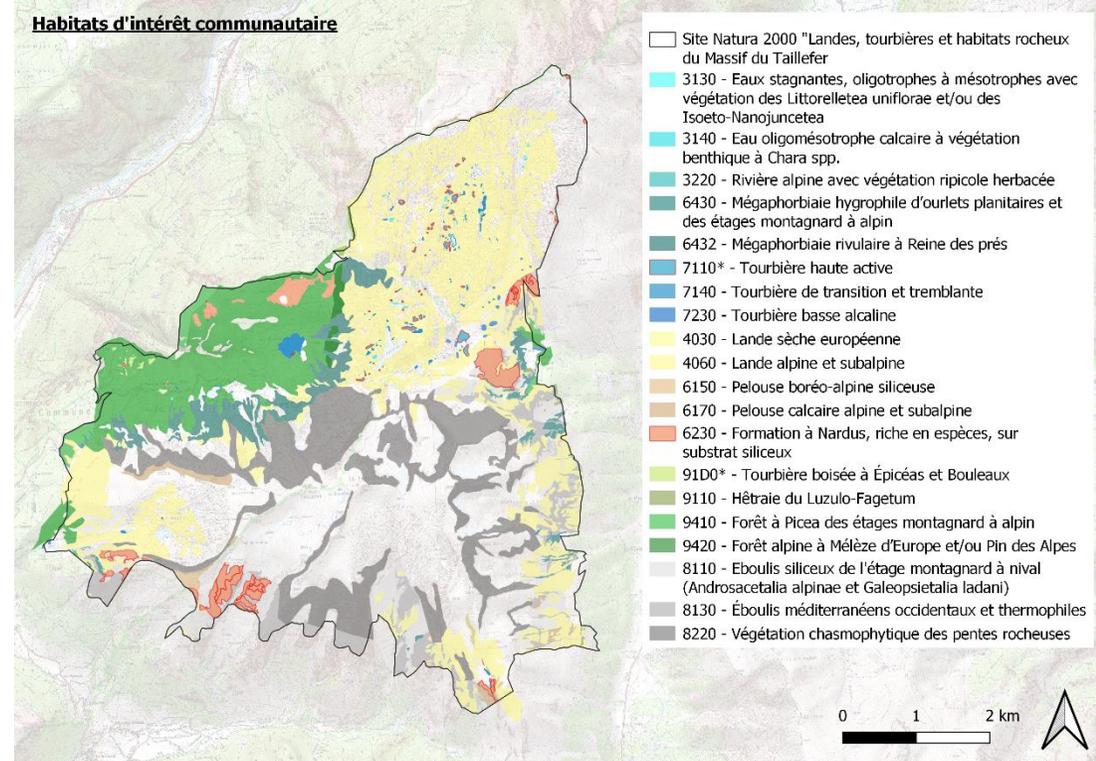
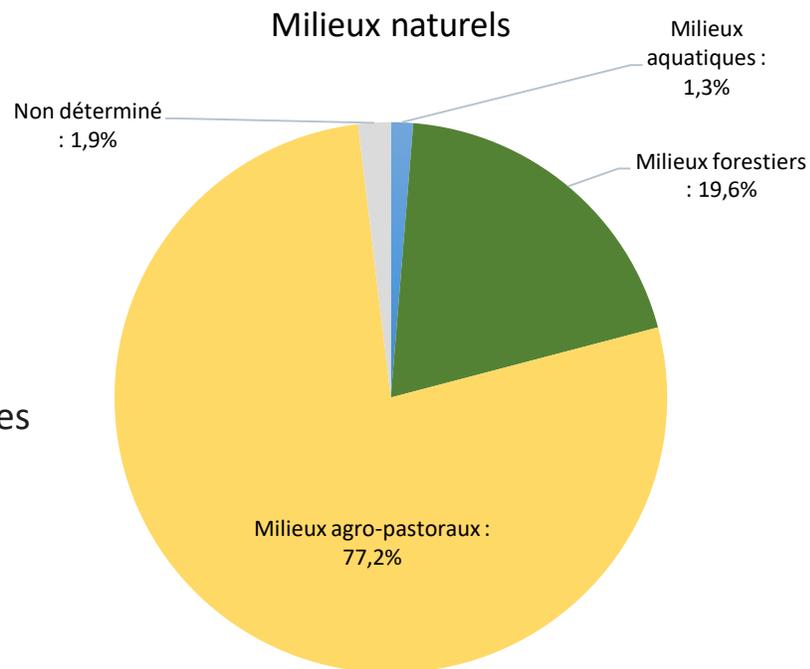
Matheysine : La Morte, Lavaldens

➤ **20 HIC** dont 3

prioritaires : landes et pelouses, tourbières et lacs d'altitude, pessières

➤ **66%** de la surface du site couverte par des HIC

➤ **7 espèces** d'IC





► Enjeux sur le site :

● **Milieux ouverts :**

→ gérer les alpages par la mise en place de **plans de gestion éco-pastoraux**

● **Zones humides :**

→ **protéger les secteurs les plus sensibles** (tourbières)

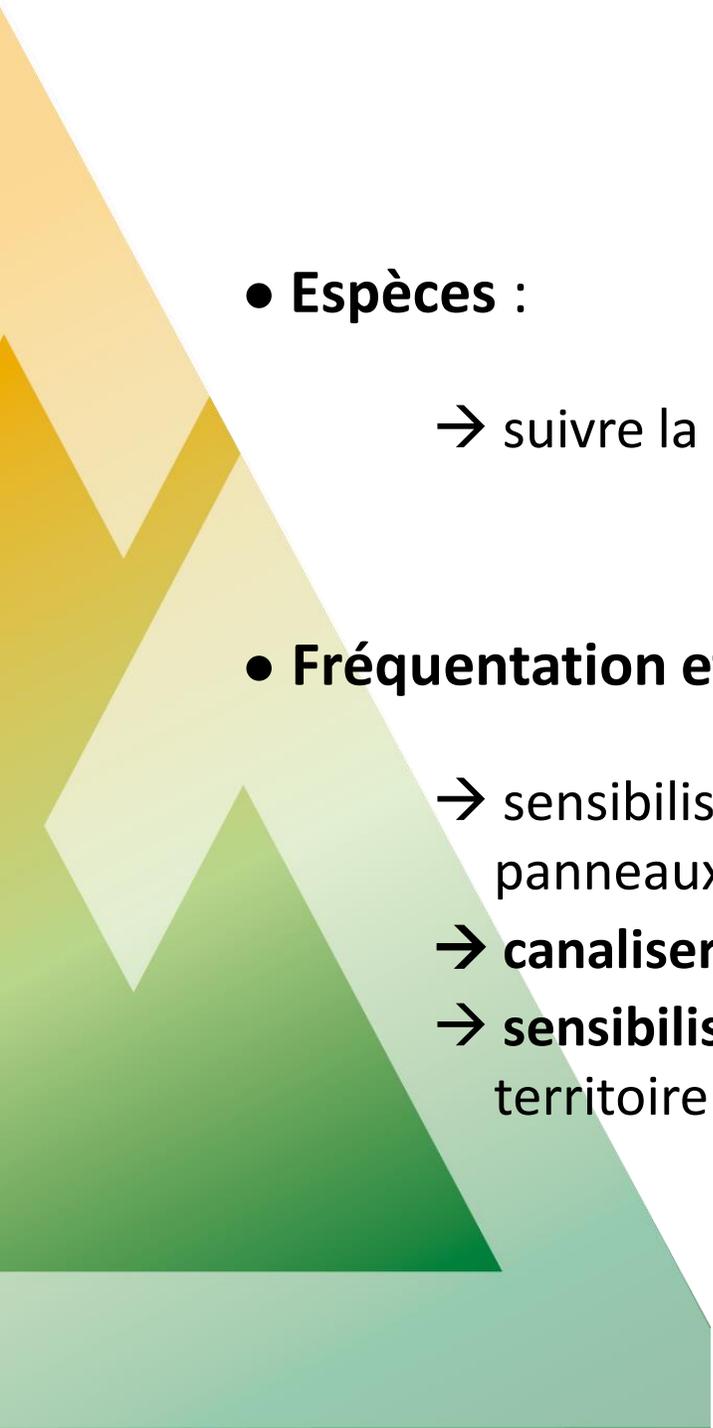
→ **suivre et restaurer les zones humides dégradées**

→ étudier la **tourbière des Sagnes**

→ **suivre l'effet des mesures de gestion**

● **Milieux forestiers :**

→ concilier **pratiques sylvicoles** et enjeux environnementaux



- **Espèces :**

- suivre la population de **Petit botryche**

- **Fréquentation et sensibilisation :**

- sensibiliser le grand public (accueil en période de forte fréquentation, pose de panneaux)

- **canaliser la fréquentation sur les sentiers balisés**

- **sensibiliser, informer et impliquer** les professionnels du tourisme et les acteurs du territoire

2. Election du Président de COPIL



➤ Election du Président de COPIL (DDT38)

Président : élu d'une collectivité désigné par les représentants des collectivités territoriales du COPIL pour une durée de 3 ans (en son nom propre)

Rôle du Président :

- Pilote le COPIL une fois par an (définition ODJ, introduction, animation des débats, conclusion)
- Peut accompagner l'animateur dans l'animation de ses missions (participation à certaines réunions...)
- Facilite les échanges entre structure animatrice et membres du COPIL
- Assure, avec l'appui de la structure porteuse, la planification et l'organisation des réunions, ainsi que la rédaction et la diffusion des compte-rendus
- Incite à la prise en compte et à la valorisation de la biodiversité dans la mise en œuvre d'autres politiques locales...

Présidence du COPIL du site « Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer » assurée par : Nicole FAURE, depuis décembre 2016

→ (ré)élection du Président nécessaire



Collectivités ayant le droit de vote : Conseil Régional ; Conseil départemental ; communes de Lavaldens, Livet-et-Gavet, La Morte, Ornon, Oulles ; Communautés de communes de l'Oisans et de la Matheysine ; SYMBHI

→ PAROLE AUX ELUS SE PRESENTANT ET VOTE

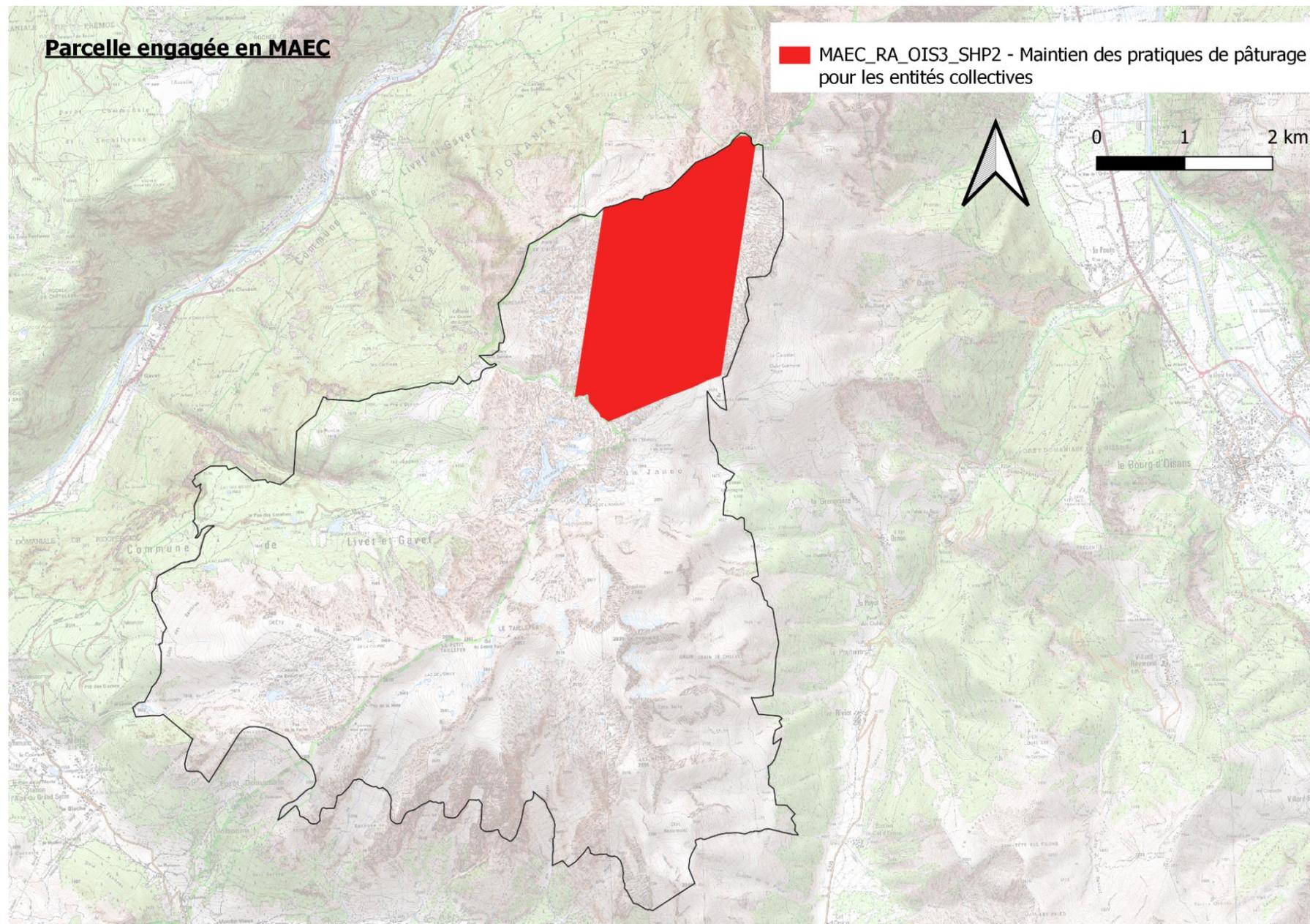
3. Bilan de l'animation sur le site



Les contrats Natura 2000 agricoles (MAEC)

➤ Parcelles déclarées à la PAC

➤ Prolongation d'1 an de l'ensemble des MAEC engagées en 2015 et 2016, sur demande des agriculteurs (TéléPac)



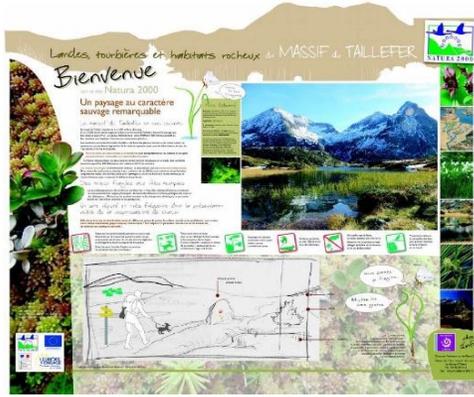
MAEC	Coût	Surface engagée	Nombre d'exploitations
Maintien des pratiques de pâturage - entités collectives (pâturage équilibré et présence de 4 plantes indicatrices de biodiversité) RA_OIS3_SHP2	47,15 €/ha/an Coût sur 5 ans : 76 001 €	322 ha	1
TOTAL	Coût sur 5 ans : 76 001 €	322 ha	1

- **18% de la surface agricole** du site contractualisée
- MAEC composée à **40% par des HIC**
- MAIS seuls **6% des HIC « agro-pastoraux » du site** contenus dans MAEC

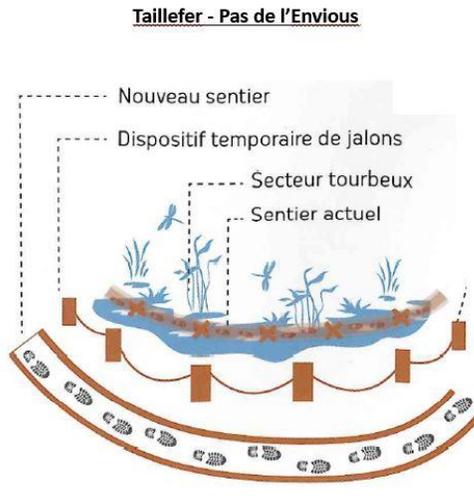


Les contrats Natura 2000 « forestiers » et « ni-ni »

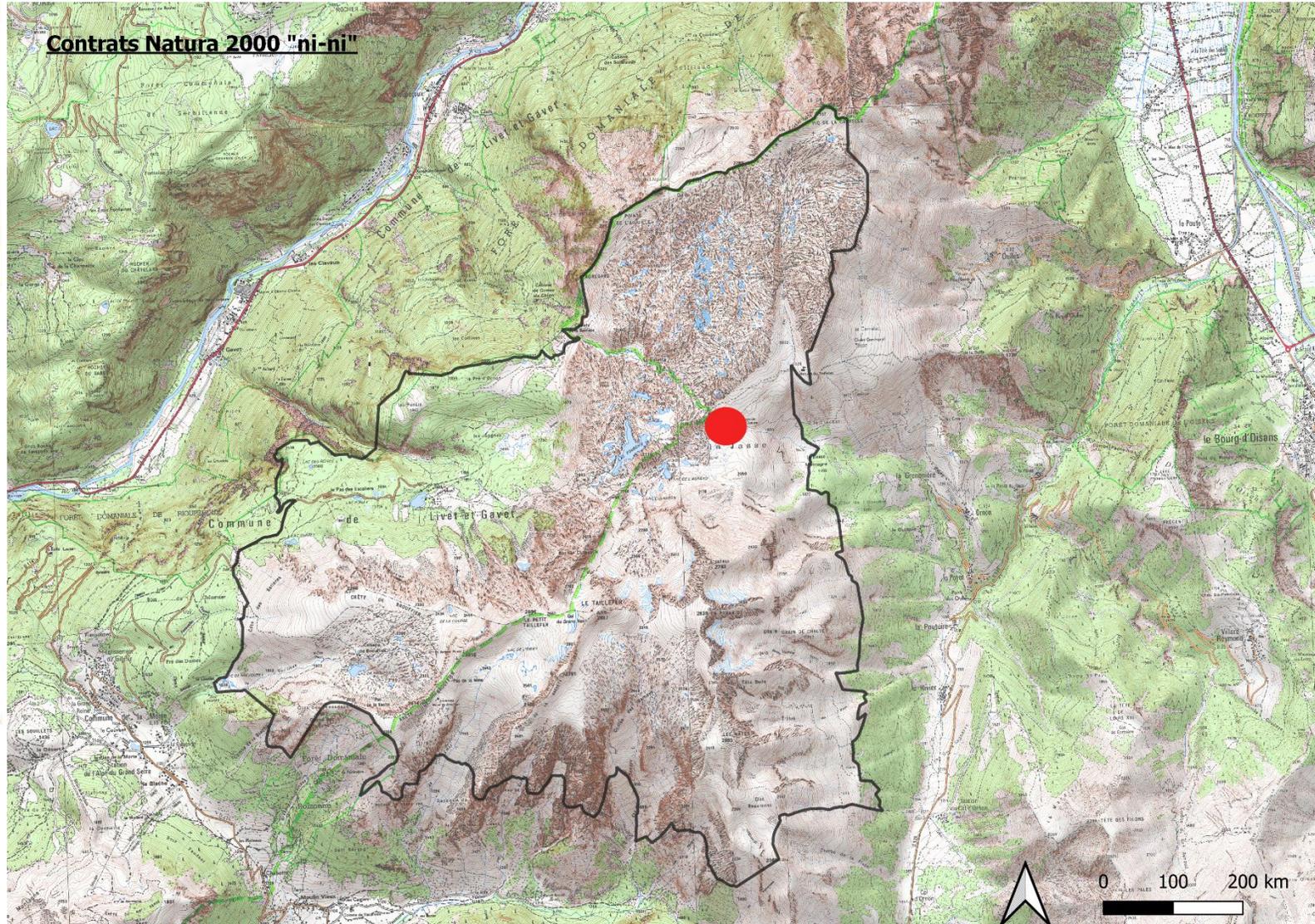
- 2017 : pose de 2 panneaux d'informations Natura 2000 A la charge du PNE



- 2020 : modification du sentier et mise en défens de la tourbière du Pas de l'Envious



- Pas de contrat forestier



Zoom sur la contractualisation ni-ni et forestière

- Vous êtes **propriétaire ou gestionnaire (privé ou public)** d'un terrain présentant un intérêt écologique pour maintenir ou favoriser un habitat ou une espèce « Natura 2000 »
- Peut-être qu'un **contrat Natura 2000** (actions de restauration écologique visant à conserver ces richesses) est fait pour vous !
Exemples : débroussaillage, pose de clôtures, création de mares, mise en défend de zones humides...
- Possibilité de mobiliser des **subventions « Natura 2000 »** couvrant tout (propriétaire privé) ou partie (propriétaire public) des travaux – cofinancement Etat/Europe

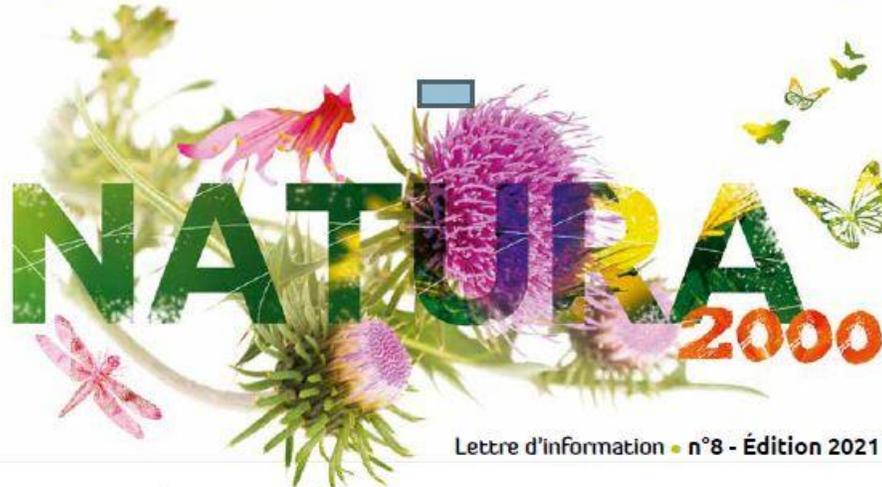
- **Appui de l'animateur :**

- expertise écologique : cohérence entre potentiel écologique et travaux à réaliser
- relais avec l'administration (DDT) qui instruit et octroie les subventions. Si avis positif...
- ... ● précision des travaux à effectuer avec rédaction d'un cahier des charges
- présentation d'un projet de contrat chiffré (sur devis)
- décision du propriétaire d'engager le contrat
- montage administratif et dépôt du contrat auprès du service instructeur (DDT)
- suivi du chantier

Communication

► Edition de la 8ème Lettre d'Informations Natura 2000

Oisans - Matheysine - Briançonnais



Lettre d'information • n°8 - Édition 2021

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces rares ou menacés à l'échelle européenne.

La France compte 1 766 sites, qui couvrent près de 13 % du territoire terrestre métropolitain et 11 % du territoire marin métropolitain.

Sommaire

Présentation des sites Natura 2000	2
Le Sonneur à ventre jaune, un amphibien rare et protégé emblématique de la plaine du Bourg d'Oisans	4
Le secteur de Buclet, un secteur en constante évolution	6
Une invasive encore peu connue : le <i>Burinus d'Orient</i>	8
Les combes à neige du site « Emparis-Goléon »	10
Des sensibilisateurs nature présents durant l'été 2021 sur les sites du Taillefer et d'Emparis	12

Édito

Lors du comité de pilotage du 1^{er} avril 2021, l'animation de quatre sites Natura 2000 (lire article p. 2 et 3) a été confiée à la Communauté de communes de l'Oisans. Le Parc National des Écrins animait jusqu'alors les sites du Taillefer, du Col d'Ornon et du Bourg d'Oisans, et la commune de la Grave celui d'Emparis-Ferrand.

En préambule, je voudrais adresser mes remerciements à Fanny Giraud pour le travail qu'elle a accompli pendant les trois années durant lesquelles elle a parcouru ces sites, mené des actions de prévention et de préservation, et m'a enrichie de ses connaissances.

Mes remerciements vont également au Parc National des Écrins, plus particulièrement à Pierre-Henri Peyret et à son équipe, pour avoir accompagné le portage de cette démarche, précieuse pour notre environnement.

Les enjeux des sites, que vous allez découvrir dans les pages suivantes, ont été identifiés par Cécile Guillaumin (nouvelle animatrice). Ils mettent en évidence l'intérêt du dispositif Natura 2000 et celui d'avoir une chargée de mission dédiée pour assurer la transmission des connaissances, l'engagement d'actions de préservation de milieux fragiles, ou encore la mise en œuvre de pratiques agricoles et sylvicoles en accord avec les changements climatiques que nous connaissons actuellement.

Un bon maillage de tous les acteurs du territoire (PNE, ONF, CCO, élus...) sera la clé de la réussite pour les trois prochaines années.

Je vous souhaite une agréable lecture !

Nicole Faure
Vice-présidente en charge de l'environnement
à la Communauté de communes de l'Oisans

1- Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer

Site riche et varié façonné par les glaciers, le massif du Taillefer abrite une multitude de tourbières, petits lacs, landes, pelouses et éboulis qui hébergent des espèces très rares.

Structure animatrice :

Communauté de communes de l'Oisans
Directive Habitats - ZSC : FR8201735
Surface : 3 697 ha • Altitude moyenne : 2 149 m
Communes : La Morte, Lavaldens, Livet-et-Gavet, Omon, Oulles

Habitats d'intérêt communautaire : 19, dont 3 prioritaires
Espèces animales d'intérêt communautaire : 5 (Petit munn, Grand munn, Barbastelle commune, Loup, Lynx)
Espèces végétales d'intérêt communautaire : 2 (Buxbaumie verte, Petit botryche)

Des sensibilisateurs nature présents durant l'été 2021 sur les espaces naturels de l'Oisans dont le Taillefer et Emparis

Ces dernières années, les activités de pleine nature ont connu un engouement grandissant auprès du public. L'Oisans, grâce à ses paysages grandioses, sa faune et sa flore de montagne, ne déroge pas à la règle.

Les sites Natura 2000 du Taillefer et du plateau d'Emparis partagent quelques points communs : remarquables par leur beauté et leur biodiversité exceptionnelle, ils se caractérisent aussi par une très forte fréquentation (randonneurs avertis ou simples promeneurs, cyclistes, manifestations sportives, bivouac...) dès la fonte des neiges au mois de mai et jusqu'à la fin de l'automne.



Visite commentée

Une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 50 à 75 % entre 2016 et 2020 a d'ailleurs été enregistrée. Les différentes activités qui y sont pratiquées (camping sauvage engendrant places de feu et déchets, divagation de chiens, nuisances sonores, activités nautiques...) sont susceptibles d'endommager les milieux naturels fragiles (zones humides, landes, pelouses d'altitude, forêts) et les espèces patrimoniales qu'ils hébergent.

Afin de pallier cela, une action de sensibilisation aux espaces montagnards a été expérimentée par la Communauté de communes de l'Oisans : deux agents « sensibilisateurs » ont été recrutés durant l'été 2021 pour arperter les principaux espaces naturels de l'Oisans, dont le plateau des lacs du Taillefer et le plateau d'Emparis. Leurs rôles ? Interagir avec les visiteurs, sensibiliser le public au respect de l'environnement,



Lucie en maraude de sensibilisation

à la fragilité des milieux, à la cohabitation avec le pastoralisme et plus globalement aux bonnes pratiques en montagne. Entre le 3 juillet et le 5 septembre, 3 290 personnes ont été rencontrées et sensibilisées grâce à différentes approches de sensibilisation et d'animation (maraudes, ateliers thématiques portant sur les richesses naturelles de l'Oisans...).

Une randonnée commentée en montagne a été découverte des patrimoines naturels et culturels locaux a été proposée dans le cadre des journées du patrimoine 2021 sur le Plateau d'Emparis. Au programme : lecture de paysage, découverte de la faune et de la flore d'altitude et des zones humides, rencontre avec les bergers...

Cette journée très riche en échanges a permis d'aborder de nombreux sujets (pastoralisme, paysages, histoire de l'alpinisme, zones humides, faune et flore de montagne) en croisant de multiples regards (bergers et éleveurs, élus, accompagnateurs en moyenne montagne, sensibilisateurs nature).



Atelier nature

4. Perspectives 2022



Point d'actualités

► Loi 3DS :

- validée par Députés et Sénateurs (31/01/2022)
- **transfert aux Régions de la compétence de gestion des sites Natura 2000** exclusivement terrestres, en cohérence avec leur rôle de chef de file en matière de biodiversité et d'aménagement du territoire (en lieu et place des Préfets de département)
- transfert effectif en **2023**

Programme d'activités 2022

► Agriculture :

- Préparation du **nouveau PAEC** (PAEC commun Sud-Isère/Oisans)
 - février 2022 : discussion pour la création d'un appel à projet régional (élaboration et animation du PAEC)
 - avril 2022 : lancement de l'AAP régional
 - avril – septembre 2022 : élaboration du nouveau PAEC Oisans/Sud-Isère
 - septembre 2022 : dépôt du PAEC
 - novembre 2022 : sélection et validation des PAEC
 - décembre 2022 – mars 2023 : rédaction des notices, paramétrages, notifications
 - avril 2023 – 15 mai 2023 : déclarations PAC (avec nouvelles MAEC)
- **Rencontre des éleveurs et bergers** en début de saison (enjeux agro-environnementaux)

➤ Milieux humides et espèces :

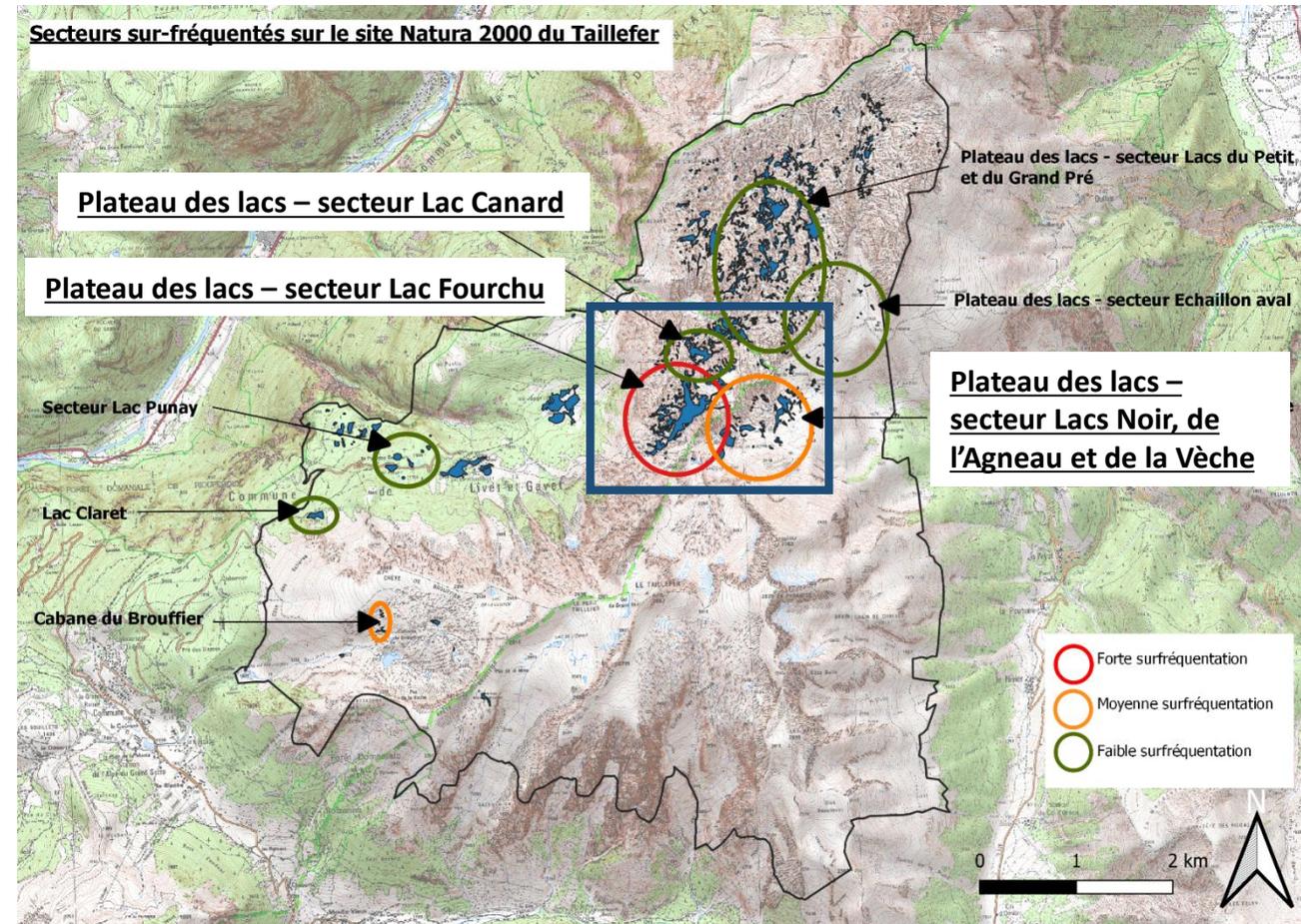
- Suivi et entretien du contrat « ni-ni » au Pas de l'Envious
- Etude « impacts de la sur-fréquentation sur le site », Drac Nature

➔ Définir l'état des ZH et des pressions exercées

Objectif : améliorer la gestion et la protection des espèces et de leurs habitats

➔ Mise en place de la **boîte à Outils RHOMEO** (suivis protocolés et cadrés) : qualité **floristique**, suivi des populations d'**odonates**, suivi des populations d'**amphibiens**

➔ Suivis « terrain » été 2022



➤ **Fréquentation :**

- Suivi de l'**écocompteur** du Poursollet (PNE)
- Suivi de l'avancée de la **SNAP (Etat)**
- Mise en place d'1 **ENS local**

➤ **Sensibilisation / communication :**

- Sensibilisation du **grand public sur site**, en lien avec les « sensibilisateurs nature »
- Edition de la **lettre d'informations** Natura 2000 (année 2022)
- Article « Natura 2000 » dans le « **Point commun** » (journal de la CCO)
- Poursuite du **site internet ?**
- Présentation de Natura 2000 en **Conseils municipaux** et/ou aux **élus référents**
- Produire des « **porter à connaissances** » à la demande
- Rédiger des notes techniques dans le cadre des **évaluations d'incidence**

Budget prévisionnel 2022 – animation (4 sites)

Dépenses 2022	Montant TTC
Prestations de service (Maquettage et impression de la lettre d'information / Volet forestier : appui technique animation Natura2000)	5 108,64 €
Dépenses de rémunération + Frais de déplacement (5% des dépenses de rémunération) + Coûts indirects (15% des dépenses de rémunération)	63 891,36 €
TOTAL DU PROJET	69 000 €

Recettes 2022 (aides des financeurs)	Montant
État	34 500,00 €
UE (FEADER)	34 500,00 €
TOTAL DU PROJET	69 000 €

A scenic mountain landscape featuring a large, calm lake in the middle ground, surrounded by rocky terrain and sparse vegetation. In the background, there are rugged mountains under a clear blue sky. A green banner with white text is overlaid on the upper part of the image. The foreground is filled with large, grey rocks and patches of dry, yellowish grass. The overall atmosphere is serene and natural.

Merci pour votre attention